

## Rapport de la mairesse des faits saillants, du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2020

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, à la séance ordinaire du conseil municipal du 12 avril 2021, j'ai fait rapport aux Barberivains et Barberivaines des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Goudreau Poirier Inc.

**Au cours de l'année 2020, la Municipalité a réalisé un excédent de 547 265 \$ par rapport au budget de revenus prévus pour la même année de 3 686 841 \$.**

### **LES REVENUS** (page S12 et S13 du rapport financier 2020)

Au chapitre des revenus, la Municipalité a réalisé des revenus de fonctionnement de 4 123 029\$, soit 436 188\$ supérieurs aux revenus budgétés. Cet état est lié principalement aux revenus de taxes supplémentaires, subvention (Covid-19, collecte sélective) ainsi que des droits de mutations et intérêts.

### **LES DEPENSES** (page S12 et S13 du rapport financier 2020)

La Municipalité de Sainte-Barbe affiche des dépenses de fonctionnement inférieures d'un montant de 111 077\$ au budget prévu. Cet écart nous provient majoritairement des projets non réalisés vu la situation liée à la pandémie pour chaque fonction.

Suite aux résultats de l'exercice, les excédents accumulés au 31 décembre 2020 se détaillent comme suit (page S15 rapport financier 2020) :

DESCRIPTION	MONTANT
Excédent de fonctionnement non affecté	694 420
Excédent de fonctionnement affecté	496 146
Réserves financières et fonds réservés	83 211
Total des immobilisations, amortissements, créances à long terme et dette à long terme	26 099 124
<b>TOTAL =</b>	<b>27 372 901</b>

\* financés à l'aide de la dette à long terme et subvention provinciale (PIQM)

**LA DETTE** (page S25 rapport financier 2020)

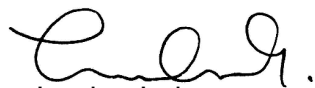
La dette de la Municipalité de Sainte-Barbe s'établit à 23 990 300 \$ représentée par les emprunts relatifs à la bibliothèque, centre communautaire, camion incendie, caserne de pompiers et les infrastructures d'aqueduc et d'égout. Le montant total de cette dette est en partie subventionné par le gouvernement pour un montant de 18 346 564\$ par un fonds réservé de 38 217\$ au 31 décembre 2020.

La Municipalité doit également ajouter à son endettement total net sa quote-part dans l'endettement net à long terme de la Municipalité Régionale de Comté le Haut-Saint-Laurent qui représente une somme de 101 224 \$ au 31 décembre 2020.

**EXCÉDENTS AFFECTÉS** (page S23-1 rapport financier 2020)

Un montant de 496 146 \$ est réservé à des projets spécifiques (non réalisés) :

<b>Projets spécifiques</b>	<b>Montants réservés</b>
Entretien des routes	10 000
Vidange des étangs	60 000
Membranes	66 000
Parcs	59 228
Autres (PPU, saines habitudes., )	102 334
Aqueduc	13 620
Égout	105 496
Budget suivant	54 468
Élection	25 000
<b>TOTAL =</b>	<b>496 146</b>



Louise Lebrun  
Mairesse  
Municipalité de Ste-Barbe